

## **Recensement à la population 2023**

Depuis le 19 janvier dernier et jusqu'au 25 février se déroule un recensement partiel de la population de notre commune. Le recensement, diligenté par l'INSEE, fournit des statistiques grâce auxquelles des projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes et l'anticipation des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, infrastructures des transports, etc.). Si vous faites partie des camblysiens recensés cette année, vous recevrez la visite de l'un des deux agents recenseurs missionnés par la commune et dont vous pouvez vérifier l'identité grâce à leur carte officielle. Sachez enfin que toutes les statistiques produites sont anonymes et que toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Publié le 17 janvier 2023